

A. BERRENDONNER  
M.-J. REICHLER-BÉGUELIN

Fribourg  
Fribourg et Neuchâtel

DE QUELQUES ADJECTIFS À RENDEMENT ANAPHORIQUE:  
*PREMIER, DERNIER, AUTRE*

1. OBJET DE L'ÉTUDE

1.1. Parmi les tâches qui s'imposent actuellement à la sémantique, la plus importante est sans doute d'élaborer une nouvelle *théorie du référent*. Si en effet, comme le pensait Greimas, le sens n'est que possibilité de *transcodage*, sa structure dépend pour une bonne part de celle des corrélats extra-linguistiques dans lesquels les sujets parlants le convertissent naturellement, et il ne semble guère possible de l'expliquer sans la rapporter à un modèle de ces corrélats. La conception "chosiste" classique (Frege, 1892 = 1971), selon laquelle les signifiés linguistiques seraient applicables dans un univers d'objets discrets et immuables préexistant au discours, est en train de laisser un peu partout la place à une conception "constructiviste" et "mémoirelle", d'après laquelle tout discours a pour fonction de produire chez ses interlocuteurs un ensemble évolutif de représentations cognitives partagées: "modèle mental", "schématisation", "modèle de réalité", "discourse representations", etc. Ce capital informationnel coopératif sera appelé ici "mémoire discursive" (en abrégé, *M*).

1.2. Sa modélisation exige que soient spécifiés avec précision le format et les propriétés logico-inférentielles des représentations qui la composent. Des indications précieuses à cet égard sont fournies par le fonctionnement des unités linguistiques présupposantes. Ce qu'on appelle traditionnellement un "présupposé" n'est en effet qu'une restriction d'emploi en vertu de laquelle l'usage de telle ou telle unité linguistique se trouve subordonné à la présence dans *M* d'une certaine configuration informationnelle. Les présupposés attachés aux unités linguistiques sont par conséquent de bons révélateurs des structures de représentations stockées dans *M*.

1.3. C'est dans cette perspective que nous nous proposons d'étudier ici le comportement sémantique de quelques adjectifs présupposants, qui sont d'un emploi particulièrement fréquent dans les opérations de désignation et d'anaphore: *premier*, *dernier* et *autre*. Comme de très bonnes études ont déjà rendu compte de leurs propriétés grammaticales et sémantiques (notamment Van Peteghem, à paraître), nous concentrerons principalement notre attention sur leurs rendements anaphoriques en discours. Au préalable, il nous faut toutefois exposer sommairement le modèle que nous nous formons de leur contenu lexical.

## 2. CONTENUS SÉMANTIQUES

### 2.1. *Premier, Dernier, et les numéraux ordinaux*

2.1.1. En première analyse, ces adjectifs, prédiqués sur un objet  $x$ , comportent à titre de présupposition l'existence d'objets successeurs ou prédécesseurs de  $x$ . Ainsi, dire:

(1) *Il habite au dernier étage de l'immeuble*

n'est approprié que si l'on tient pour valide l'existence (au moins éventuelle) de plusieurs étages précédant celui dont il est question. En d'autres termes, les adjectifs ordinaux sont "paradigmatisants" au sens de Nølke, c'est-à-dire que chacun d'eux "introduit en tant que présupposé un paradigme d'éléments semblables à l'élément auquel il est attaché dans la phrase actuelle" (1983: 19). De fait, la signification transmise par (1) semble impliquer au moins quatre informations:

- (a) Il existe un ensemble  $O_c$  d'objets, rassemblés sur la base d'une propriété commune  $f$  (ici, *être un étage*);
- (b)  $O_c$  est muni d'une relation d'ordre strict, du genre de la relation "successeur" qui structure l'ensemble des entiers naturels:  $succ(i, i+1)$ ;
- (c)  $O_c$  contient plusieurs éléments;
- (d) Il y a un élément et un seul qui n'a pas de successeur selon la relation  $succ$ .

2.1.2. Les composantes (a-b) sont des présuppositions liées à l'occurrence de l'adjectif *dernier*. Ces présuppositions sont d'ailleurs communes à toute la série des adjectifs ordinaux.

Il est à noter que l'ensemble ordonné  $O_c$  dont ces adjectifs présupposent régulièrement l'existence peut soit rester implicite, soit être mentionné explicitement à leur suite, en tant que terme droit d'une relation de repérage exprimée par *de* (*le dernier des mohicans, le premier de la liste...*). Dans de telles structures, le rôle d'objet-repère apparaît tenu tantôt par une classe (désignée *via* un SN pluriel), tantôt par un individu collectif logiquement dual d'une classe (et dénoté par un SN comme *la liste, voire l'immeuble* dans (1)).

2.1.3. Dans la composante (d) réside évidemment l'apport prédicatif de l'adjectif *dernier*. Le statut que revêt cette composante dépend régulièrement du cadre syntaxique dans lequel est employé l'adjectif: posé asserté lorsque celui-ci est prédicat principal de phrase (*Pierre est dernier de sa classe*); posé secondaire lorsqu'il entre dans un SN indéfini assertant l'existence d'un nouvel objet de discours (*Je prendrai un dernier verre*); mais présupposé, lorsque l'adjectif figure dans un SN défini à valeur déictique-anaphorique (*C'est paru dans le dernier numéro de la revue*)<sup>1</sup>.

2.1.4. Seule la composante (c) pose un léger problème. Divers exemples montrent en effet qu'elle n'est pas toujours présente dans la signification de *premier* et *dernier*:

- (2) *Pierre est le premier, et d'ailleurs le seul, à avoir envisagé cette hypothèse.*
- (3) - *Donc vous avez... sa voix pointue demeura en suspens*  
- *Quelques minutes de retard, acheva prudemment Céleste*  
- *Vous comprendrez, Mademoiselle, que je ne puis vous garder à ne rien faire.*  
- *Je comprends bien, Madame, mais c'est la première fois que...*  
- *Et la dernière, Mademoiselle...*  
- *Oui, Madame, la dernière, acquiesca Céleste, très soulagée que l'incident en restât là.*

(A. Lapierre, *La lionne du boulevard*)

Si les prédicats *premier* et *dernier* peuvent être affirmés conjointement sans contradiction, c'est bien que l'information (c) *supra* n'y est pas nécessairement impliquée. Celle-ci apparaît donc comme un simple sous-entendu, fréquemment inféré à partir de (a) et (b), mais néanmoins susceptible d'être inhibé, ou, comme on dit, "oblitéré" dans certains contextes<sup>2</sup>.

Son inférence repose vraisemblablement sur un calcul de pertinence mettant en jeu la "maxime de quantité" de Grice, en gros: "Si un seul élément était en cause, il serait plus informatif et moins coûteux de le mentionner directement comme tel. Or, l'énonciateur présuppose un ensemble. C'est donc, probablement, qu'on a affaire à plusieurs éléments". Mais il suffit pour invalider ce raisonnement qu'interfère une information explicite incompatible avec sa conclusion, comme dans (2-3).

A l'appui de cette hypothèse, il y a le fait que toutes les mentions linguistiques d'un ensemble donnent lieu au même phénomène. Les SN pluriels, notamment, sont ordinairement sur-interprétés comme désignant des classes plurielles; mais cette inférence par défaut peut être occasionnellement "bloquée". Exemple obligeamment fourni par J. Sypnicki: lors d'un colloque, s'écrier *Tiens, voilà les Suissesses qui sortent!* au moment où passe la porte l'unique participante helvétique de l'assemblée.

La principale conséquence de ce qui précède est que *premier* et *dernier* présupposent l'existence d'une série, i.e. d'un ensemble ordonné, mais pas nécessairement la pluralité de ses membres. La logique naturelle supporte apparemment sans contradiction qu'un ensemble soit tout à la fois composé d'un seul élément, et structuré par une relation d'ordre.

2.1.5. D'où la représentation sémantique que nous proposons pour les numéraux. Dans sa rubrique "présupposé" figure l'objet-de-discours dont ces adjectifs impliquent la présence en mémoire discursive: un ensemble  $O_c$  de caractéristique  $f$  et muni de la relation *succ*. Dans la rubrique "signifié" se trouve le prédicat complexe qui constitue le contenu de l'adjectif:

pposé (e  $M$ ):  $O_c = \{O_1, \dots, O_n\}, f(\_), succ(\_, \_)$   
signifié:  
*premier*: non  $\exists O_i, (f(O_i) \& succ(O_i, x))$   
(= "qui n'a pas de prédécesseur dans  $O_c$ ")  
*dernier*: non  $\exists O_i, (f(O_i) \& succ(x, O_i))$   
(= "qui n'a pas de successeur dans  $O_c$ ").

## 2.2. L'adjectif "autre"

2.2.1. Cet adjectif présuppose lui aussi la présence en mémoire discursive d'un objet-repère: "dans *j'ai lu un autre livre*, par exemple, le SN *un autre livre* implique une référence indéfinie à un livre bien spécifique, mais présuppose en même temps l'existence d'un premier livre auquel le livre en

question s'oppose" (Van Peteghem, p. 10). La principale différence avec les numéraux ordinaux tient au fait que l'entité présupposée par *autre* n'est pas une série englobante, mais un simple objet antagoniste. C'est du moins ce que suggèrent des enchaînements canoniques comme (4), où le présupposé du second énoncé semble recouvrir exactement ce que la première clause vient de poser et d'introduire en mémoire, i.e. la pure existence d'un individu:

- (4) *Il y a un planton devant le poste, un autre à la prison.* (lettre 1915)

A cela s'ajoute un second indice: il arrive que l'objet présupposé soit explicitement mentionné dans la structure syntaxique, sous la forme d'un SN précédé de *que*. Et en tel cas, ce SN peut être quelconque; rien n'impose qu'il s'agisse d'un nom de classe, comme après les numéraux. Cf.:

- (5) *Tout autre que mon père l'éprouverait sur l'heure.* (Corneille)

On doit en conclure que *autre*, pour pouvoir être prédiqué sur un objet  $O_x$ , ne présuppose rien de plus que la présence en mémoire d'un quelconque objet-repoussoir  $O_r$ <sup>3</sup>.

2.2.2. S'y ajoute toutefois l'information supplémentaire que  $O_x$  et  $O_r$  ont une propriété commune *f*: leur attribut de catégorisation. De (6), par exemple, on conclut nécessairement que K.K. est catégorisée comme étudiante:

- (6) *K.K. (...) était en première année au William and Mary College quand elle s'est mise à sortir avec un autre étudiant.* (presse)

Des inférences du même type sont souvent exploitées en discours pour opérer une recatégorisation implicite et rétrospective de  $O_r$ . Ainsi, dans (7), l'objet-de-discours entré dans M sous la dénomination *ex-appointé de gendarmerie* se trouve ultérieurement reclassé comme *trafiquant* à la faveur de l'anaphore opérée par *autres*. De telles manoeuvres discursives de recatégorisation s'apparentent à celles qui ont été observées dans les anaphores démonstratives en *cé N*:

- (7) *Le tribunal correctionnel de Lausanne a condamné hier un ex-appointé de gendarmerie vaudois [...]. Il avait introduit en Suisse, puis revendu ou consommé, près de 500 grammes de cocaïne achetés lors de neuf voyages à Amsterdam, en 1990-91, avec d'autres trafiquants.* (presse)

La catégorisation (et, partant, la dénomination lexicale<sup>4</sup>) de l'objet repéré apparaît ainsi régulièrement transportable à l'objet repère. L'inférence inverse est également licite, comme le montre (4). Ces héritages ne s'expliquent que si l'adjectif *autre* apporte avec lui la prémisse que les deux objets  $O_x$  et  $O_r$  appartiennent nécessairement à la même catégorie<sup>5</sup>.

Mais comment figurer cet ingrédient du sens? Il faut pour cela tenir compte du fait qu'un adjectif employé en position d'épithète adnominale dans un SN n'est pas prédiqué seul, mais en composition avec un substantif vis-à-vis duquel il prend le statut de prédication secondaire. Le lien sémantique entre un nom et son épithète équivaut en effet à une sorte de conjonction de prédicats, mais non commutative, i.e. supposant une hiérarchie ou un ordre cognitif entre les divers prédicats attribués. Dans notre cas, l'attribution de *autre* se superpose ainsi à celle d'un prédicat catégorisant primaire  $f$  exprimé par un substantif (*étudiant* dans (5), *trafiquant* dans (6)). Nous appellerons  $f$  un "posé préalable". Cette notion étant acquise, ce que l'adjectif *autre* présuppose en mémoire discursive peut être caractérisé comme un objet-repère  $O_r$  dont l'attribut de catégorisation  $f$  soit identique au posé préalable prédiqué conjointement à *autre* (= par le substantif dont *autre* est l'épithète).

2.2.3. Quant à l'apport prédicatif propre de notre adjectif, il s'agit d'une relation binaire que nous nommerons "contraste", et dont tout ce qu'on peut dire en première analyse est qu'elle présente les particularités suivantes:

– elle est asymétrique, et s'apparente en cela aux relations de repérage, dont l'un des termes a régulièrement le statut de pré-construit cognitif par rapport à l'autre. Qualifier un objet d'*autre que*  $O_r$ , c'est en effet le situer secondairement par rapport à  $O_r$ , donc installer un ordre épistémique entre les deux.

– d'autre part, un contraste établi entre deux objets-de-discours n'implique nullement que ceux-ci possèdent par ailleurs des propriétés différentielles. Il n'est pas rare, en effet, que l'on caractérise oppositivement deux objets comme *l'un vs l'autre*, alors qu'ils présentent dans l'état courant de  $M$  exactement le même ensemble d'attributs, aucune propriété ne leur ayant encore été attachée qui permette de les différencier:

(8) *Deux vrais amis vivaient au Monomotapa:*

*L'un ne possédait rien qui n'appartînt à l'autre.*

(La Fontaine, *Fables*, VIII, 11)

Un contraste n'est donc pas la simple conséquence du fait que chacun

de ses deux termes aurait reçu des attributs distinctifs, mais une relation situative spécifique prédiquée sur eux, et impliquant qu'ils sont ontologiquement discernables.

2.2.4. Pour synthétiser toutes ces observations, on assignera à *autre* la représentation sémantique suivante:

pposé (e M):	$O_r$	,	$f(O_r)$
posé préalable:	$f(x)$		
signifié:	$\text{contr}(O_r, x)$	(= "qui contraste avec $O_r$ ")	

2.2.5. Dernière remarque: comme toute collection d'objets peut être conçue cognitivement sous les deux modèles d'une série ou d'un couple (par binarisation, un élément étant alors opposé au reste), le même état de la mémoire discursive permet en général de recourir aussi bien aux descripteurs numériques qu'aux contrastifs. D'où la présence en discours d'alternances mixtes du type *le premier... l'autre*, ou de parallélismes de pointage exploitant tour à tour les deux séries:

- (9) Le premier *se moquant*, l'autre *reprit* (...) (*ibid.*, IX, 1)
- (10) *Cette bande dessinée décrit avec un humour sarcastique deux types de femme: l'une qui exerce une activité professionnelle et l'autre qui travaille comme femme au foyer. La première se vante de sa position professionnelle* (...). *La deuxième femme aussi ne semble pas satisfaite de sa façon de vivre* (...) (copie d'étudiant)

### 3. ROUTINES DE PROGRESSION TEXTUELLE

3.1. Nous pouvons maintenant dresser un rapide inventaire des routines de progression discursive dans lesquelles nos adjectifs jouent un rôle. Celles-ci peuvent être classées, nous semble-t-il, selon deux critères: (1) le trajet de construction des référents, qui peut aller soit des parties vers le tout, soit au contraire du tout vers les parties, soit encore d'une partie à l'autre *via* le tout qui les contient; (2) l'usage ou non de "coups de force présuppositionnels" obligeant à des réajustements rétrospectifs de la mémoire discursive. Pour illustrer ces distinctions, nous utiliserons principalement des emplois de *autre*, mais elles valent aussi bien, *mutatis mutandis*, pour le cas des numéraux.

### 3.2. *Parcours du référent*

3.2.1. De l'existence de deux objets de même catégorie, se déduit trivialement celle d'un couple (et inversement). Le sémantisme de *autre* se prête à cette sur-interprétation inférentielle, ce qui ouvre le choix entre trois trajets de construction du référent:

#### 3.2.2. *Routine A1*

L'énonciateur introduit d'abord un objet  $O_1$ , puis utilise *autre* pour introduire un second objet  $O_2$ , présupposant  $O_1$  en guise de repère. L'existence implicite du couple  $O_c = (O_1, O_2)$  en résulte finalement par inférence. Ce mode de progression parties  $\neq$  tout, illustré par (4) *supra* ou (11), comporte l'emploi de *autre* en SN indéfini; l'adjectif pose un contraste en guise de signalement d'un nouvel objet-de-discours, jusque là inédit:

- (11) (...) *le peuple vautour* (...)  
*Pour un chien mort se fit, dit-on, la guerre* (...)  
*Cette fureur mit la compassion*  
*Dans les esprits d'une autre nation*  
*Au col changeant, au coeur tendre et fidèle.*

(La Fontaine, *Fables*, VII, 8)

#### 3.2.3. *Routine B1*

L'énonciateur introduit d'emblée en mémoire discursive un couple  $O_c$ , dont l'existence permet d'inférer celle de ses deux termes  $O_1$  et  $O_2$ , ainsi que leur contraste mutuel. Cet état de  $M$  lui donne tout loisir d'employer ensuite *autre* afin de qualifier un (quelconque) des deux objets, son jumeau tenant lieu de repère présupposé:

- (12) *Certain couple d'amis en un bourg établi*  
*Possédait quelque bien; l'un dit à l'autre un jour (...)*

(La Fontaine, *Fables* VII, 12)

*Pour un âne enlevé deux voleurs se battaient*  
*L'un voulait le garder, l'autre le voulait vendre*

(*ibid.* I, 13)

*Je veux montrer à l'aide de deux exemples (...) comment moi je comprends l'énoncé de D. Pennac. Le premier est "Le petit prince" d'A. de St-Exupéry; l'autre exemple est celui de la Sainte Bible. (copie d'élève)*

*Autre* se trouve dans ce cas employé dans un SN défini, qui donne l'instruction de rechercher un objet-de-discours  $O_x$  présent en mémoire (= pré-supposé de rang 1). De cet objet, l'adjectif donne un signalement sommaire réduit à son repérage oppositif par rapport à un objet-repoussoir  $O_r$  (= pré-supposé de rang 2). Les numéraux se prêtent à des emplois analogues:

- (13) *Philipp, 17 ans, n'appréciait pas du tout les sarcasmes de son ami Andy. Alors que les deux jeunes gens regardaient une vidéo, le second ne cessait de plaisanter au sujet de la copine du premier, laissant entendre qu'elle l'avait trompé lors d'un voyage en Italie.* (presse)

*Vous m'excuserez si je n'ai pas fait réponse plus tôt à votre bonne lettre (...) Il y a plusieurs causes. La première est celle de l'irrégularité des courriers.* (lettre 1915)

Ce qui favorise les corrélations discursives du type (9-10), où (*l'*) *autre* entre en contraste avec un numéral assumant le repérage du terme antagoniste: soit (*le*) *premier*, soit (*l'*) *un*<sup>6</sup>.

#### 3.2.4. Routine C1

Cette routine partage avec A1 sa première phase, qui consiste à introduire par le moyen d'un SN indéfini un premier objet de discours  $O_1$ , destiné à servir ensuite de repère. Sa seconde phase est en revanche semblable à celle qui termine B1: un SN défini contenant *l'autre* N/Y y pointe sur un second objet  $O_2$ , repéré par rapport à  $O_1$ :

- (14) - *Oui, dit le professeur. Vous avez actuellement un poumon complètement arrêté ou presque.*  
- *Ca ne me gêne pas, dit Chloé, si l'autre est bon.*

(B. Vian, *L'écume des jours*)

L'usage d'un pointeur défini pour désigner  $O_2$  présuppose que cet objet est, dans  $M$ , le seul susceptible d'entrer en contraste avec  $O_1$ . Ce pré-supposé d'unicité oblige à conclure qu'un couple exclusif  $O_c = (O_1, O_2)$  a été dans l'intervalle construit implicitement en mémoire. C'est ce qui se passe dans (14), où *l'autre* se comprend comme *l'autre des deux seuls poumons que j'ai*. On a donc un parcours séquentiel du genre *partie* ( $O_1$ )  $\phi$  *tout* ( $O_c$ )  $\phi$  *partie* ( $O_2$ ), dont la phase médiane est implicite.

L'exemple (15), encore que plus complexe, est semble-t-il à ranger

dans la même catégorie. L'objet-repère ( $O_1 = \langle \text{une chauve-souris} \rangle$ ) est explicitement introduit. Mais le second membre du couple, sur lequel pointe *l'autre*, demande, lui, à être reconstruit par inférence. Il y faut une abduction qui, prenant pour prémisse la mention d'un type *belette*, (*in: un nid de belette*), conclut à l'existence d'un exemplaire de ce type.

- (15) *Une chauve-souris donna tête baissée  
Dans un nid de belette; et sitôt qu'elle y fut,  
L'autre, envers les souris de longtemps courroucée  
Pour la dévorer accourut.*

(La Fontaine, *Fables*, II, 5)

### 3.3. Catalyse de présupposés

3.3.1. Dans les formes de progression textuelle les plus banales et les plus coopératives, comme (7-15) *supra*, l'énonciateur prend soin de poser avant de présupposer: il fait en sorte qu'au moment où il actualise une unité soumise à présuppositions, la mémoire discursive contienne déjà les objets et/ou attributs aptes à satisfaire ou, comme on dit, à "saturer" ces présuppositions. Mais il existe une manœuvre inverse, connue sous le nom de "coup de force présuppositionnel" (Ducrot, 1972: 51). Elle consiste à user indûment d'une expression présupposante, à un moment où les informations qu'elle tient pour acquises n'ont en fait pas encore été explicitement introduites en mémoire discursive. On compte alors sur le décodeur pour inférer les réajustements nécessaires de  $M$ , c'est-à-dire y rétablir *a posteriori* les entités impliquées par l'usage de l'expression. Ce procédé est couramment utilisé comme un moyen détourné d'introduire de nouveaux objets dans  $M$  (R.-B. 1995). Il a pour effet d'imposer à l'interprète une tâche de *catalyse* au sens de Hjelmslev (1966): le décodeur doit, au vu du présupposé insatisfiable, reconstituer les éléments manquants dans  $M$  et les y relier le plus étroitement possible aux connaissances déjà acquises, ce qui requiert de sa part des conjectures abductives complexes. Dans le cas de *autre*, cette façon de procéder fonde trois routines parallèles aux précédentes.

#### 3.3.2. Routine A2

Elle équivaut à A1, dont on omet la première phase. L'objet repère n'est plus explicitement introduit en mémoire, mais directement présupposé, lors de l'introduction de l'objet repéré:

- (16) *Y a un homme assis devant l'hôpital et à côté de lui y a une autre chaise (oral)*

- (17) *M. P., peintre figuratif et naïf, a un autre dada: le bricolage de meubles.* (presse)

On voit qu'en tel cas, la catalyse de l'objet-repère est généralement facilitée par certaines informations fournies au préalable, et qui permettent de l'inférer plus aisément; par exemple dans (16) la mention d'un procès où il peut entrer à titre d'actant prototypique.

### 3.3.3. Routine B2

Elle est identique à B1 amputée de sa première phase. Aucun pré-construit n'ayant été établi de manière explicite dans *M*, il survient néanmoins une occurrence de *l'un... l'autre*, ou *les uns... les autres* qui oblige le décodeur à catalyser d'un seul coup la totalité des objets nécessaires: le couple, ses deux termes, et la relation de contraste entre eux:

- (18) *Je suis entré dans la classe. Les uns dessinaient, les autres bavardaient (ex. forgé)*

*Les frères désunis [il y en a trois] sont tous d'avis contraire:*

*L'un veut s'accommoder, l'autre n'en veut rien faire.*

(La Fontaine, *Fables*, IV, 18)

Dans le second exemple, c'est un triplet, et non un couple, qui a été préconstruit. Les pointeurs imposent d'y former un couple, ce qui ne peut être fait que de manière arbitraire et non univoque. Il s'ensuit une sorte d'emploi cursif de *l'un... l'autre*, fréquemment attesté aussi avec *ni l'un ni l'autre*. (Cfr. § 4.2.2.3 *infra*).

### 3.3.4. Routine C2

Elle est parallèle à C1, mais réduite à sa dernière phase. Celle-ci implique la catalyse d'un objet-repère, formant couple avec le dénoté. Pour en faciliter la conjecture, qui peut être assez acrobatique, l'énonciateur compte souvent sur la connaissance partagée de lieux communs encyclopédiques d'arrière-plan du genre "couples célèbres", par exemple dans le domaine des parties du corps<sup>7</sup>:

- (19) *Allongée sur le dos, sur son lit étroit, un genou relevé pour soutenir son autre pied, elle est absorbée par la tâche délicate de peindre les ongles de ses orteils en vert.* (A. Brink)

*C'est comme l'histoire du tennisman borgne qui prend la balle dans l'autre oeil et qui dit "Good night". (oral, radio)*

- *Je suis en train de ranger un jeu.*
- *Et tu tiens le téléphone comment?*
- *Ben avec l'autre main. (oral)*

Quant il s'agit d'actants marqués [+ humain], c'est très souvent le locuteur lui-même qui est sélectionné en tant qu'objet-repère:

- (20) *Qu'est-ce qu'il dit, l'autre?*  
*Comme dirait l'autre ...*

3.4. Dans les routines du type *B* et *C*, nos adjectifs servent à opérer simultanément une double anaphore. D'une part en effet, leur contenu sémantique entre dans la composition d'un descripteur nominal complexe, qui forme le signalement d'un objet présupposé  $O_x$ , à rechercher en mémoire discursive. D'autre part, ils renvoient eux-mêmes à un second objet présupposé: l'ensemble  $O_c$  contenant  $O_x$ , ou l'objet-repère  $O_r$ , contrastant avec  $O_x$ . Dans les routines du type *A*, qui mettent en jeu le déterminant indéfini, seule a lieu la seconde de ces anaphores, qui est perpétrée à la faveur de l'introduction d' $O_x$  en tant que nouvel objet-de-discours. Nous allons maintenant examiner en détail le fonctionnement de ces rappels.

#### 4. TROIS PHÉNOMÈNES DE PARAMÉTRAGE CONTEXTUEL

4.1. Ce que nos adjectifs apportent avec eux dans un descripteur nominal, ce sont des éléments de description plutôt abstraits. D'une part, ils font allusion à une propriété catégorisante prédiquée par ailleurs, *f*, dont ils n'indiquent pas par eux-mêmes la nature exacte; d'autre part, les relations *succ* et *contr* qu'ils prédisent sont des liens formels ou logicoïdes très abstraits, aptes à recouvrir toutes sortes de situations concrètes. De tels descripteurs placent donc l'interprète devant une tâche de particularisation ou d'instanciation des contenus littéraux. Celui-ci devra d'une part rechercher en mémoire discursive un attribut de catégorisation bien précis qui puisse être unifié avec la propriété *f* évoquée par l'adjectif. Il devra d'autre part retrouver, liant certains objets-de-discours, quelque relation particulière et concrète qui, du fait qu'elle implique *succ* ou *contr*, puisse être considérée comme "correspondant au signalement" que constituent ces relateurs abstraits, et donc unifiée

avec eux. En un mot, les composants sémantiques *f*, *succ* et *contr* se comportent dans l'anaphore comme des *paramètres*, que le décodeur doit instancier en leur assignant une valeur particulière, à trouver dans *M* ou à inférer de ce qui s'y trouve.

#### 4.2. Paramétrages de *f*

4.2.1. Lorsque le SN qui contient *autre*, *premier* ou *dernier* est muni d'un substantif "tête", celui-ci attribue explicitement une catégorisation à l'objet dénoté. Ce posé préalable fournit d'emblée la valeur de la propriété *f*, ce qui dispense l'interprète de toute conjecture à son sujet, et lui permet de la propager sur les autres objets de la configuration,  $O_c$  et/ou  $O_r$ . Cf. (6-7), (19) ou (21):

- (21) *Une chèvre, un mouton, avec un cochon gras,  
Montés sur même char, s'en allaient à la foire. (...)  
Dom pourceau criait en chemin (...)  
Les autres animaux, créatures plus douces,  
S'étonnaient qu'il criât au secours;*

(La Fontaine, *Fables*, VIII, 12)

Parmi les substantifs, les "noms de qualité" au sens de Milner présentent toutefois un comportement original: il semble qu'ils puissent jouer soit le rôle de prédicat catégorisant, soit celui d'un simple attribut évaluatif secondaire. Ainsi s'explique une équivoque comme (22):

- (22) *Ma femme, à qui j'avais donné toute ma confiance et confié tout mon argent, a jugé bon de me tromper avec un autre salopard.*  
(recueil de perles, repris de R.-B. 1989: 316)

L'effet comique tient ici à une double interprétation du SN *un autre salopard*. Ou bien on considère *salopard* comme un attribut catégorisant, et cela permet d'inférer par héritage *Je suis moi aussi un salopard*, puisque l'objet-repère est visiblement le locuteur. Ou bien on voit dans le nom de qualité une simple prédication appréciative incidente; le prédicat *f* est alors non-dit, mais aisément catalysable (= *elle me trompe avec un autre homme, qui est un salopard*). On espère que l'énonciateur visait la seconde interprétation. L'exemple (23), qui présente une ambiguïté analogue, suggère que *gros mot* appartient aussi, occasionnellement, aux "noms de qualité":

- (23) *Il a dit qu'il n'y a pas de vaccin contre la bêtise, enfin il a utilisé un autre gros mot (oral, télé)*

4.2.2. Souvent néanmoins, les SN qui contiennent un adjectif paradigmatissant sont dépourvus de tête nominale, ou, pour user d'une expression commode, présentent un *nom zéro*. Cette absence de posé préalable confère à la propriété *f* le statut d'un véritable paramètre: présupposée par l'adjectif, elle devient une inconnue dont il s'agit de déterminer la valeur. En gros, l'interprète doit se débrouiller pour répondre à la question "l'un, l'autre, le premier, le dernier *de quoi?*" Dans les cas les plus simples, les objets-de-discours repère et repéré, précédemment introduits, figurent déjà en mémoire discursive. Il suffit donc, pour instancier *f*, d'aller inspecter leurs attributs, puis d'en inférer une catégorisation commune. Son expression est bien souvent un hyperonyme des dénominations antérieurement assignées à chacun des objets  $O_r$  (ou  $O_c$ ) et  $O_x$ . Ainsi, dans (24) le nom zéro se laisse-t-il compléter par quelque chose comme *femelle* ou *mère*:

- (24) *L'aigle (fém.) n'ose sortir, ni pourvoir aux besoins  
De ses petits; la laie encore moins; (...)  
A demeurer chez soi l'une et l'autre E s'obstine*  
(La Fontaine, *Fables*, III, 6)

Et dans (25), on reconstitue *animal* à titre de dénomination la plus vraisemblable, opérant ainsi sur le mode implicite la recatégorisation que (21) indiquait explicitement:

- (25) *Capitaine renard allait de compagnie  
Avec son ami bouc des plus haut encornés.  
Celui-ci ne voyait pas plus loin que son nez;  
L'autre E était passé maître en fait de tromperie.* (ibid., III, 5)

Cependant, comme toute manoeuvre de catalyse, celles-ci ne permettent généralement pas d'aboutir à une solution unique, mais seulement de reconstituer un domaine plus ou moins vaste de *f* possibles: tout ce qu'on peut instancier à la place du N manquant, c'est, au niveau sémantique, une collection floue de propriétés superordonnées. Ainsi, dans (26), on peut hésiter entre de multiples paraphrases du nom zéro: *animal*, *bête*, *créature*, mais aussi bien *personnage*, *protagoniste*, ou tout cela à la fois:

- (26) "Va-t'en, chétif insecte, excrément de la terre!"

*C'est en ces mots que le lion  
Parlait un jour au moucheron.  
L'autre E lui déclara la guerre.*

(*ibid.* II, 9)

4.2.3. Lorsque l'adjectif paradigmatissant est un numéral, les marques de genre qu'il porte donnent une indication supplémentaire concernant la dénomination à catalyser: elles spécifient s'il s'agit d'un nom masculin ou féminin. Il n'est cependant pas rare que cette indication d'appartenance morphologique entre en conflit avec les indices que fournit la sémantique. Tout se passe alors comme si la marque de genre assignée au N zéro était le produit d'un accord syntaxique avec un antécédent textuel, et non le résultat d'un raisonnement portant sur les divers attributs de catégorisation en présence:

(27) *Les alouettes font leur nid  
Dans les blés quand ils sont en herbe,  
C'est-à-dire environ le temps  
Que tout aime, et que tout pullule dans le monde:  
Monstres marins au fond de l'onde,  
Tigres dans les forêts, alouettes aux champs.  
Une pourtant de ces dernières  
Avait laissé passer la moitié d'un printemps  
Sans goûter le plaisir des amours printanières.*

(*ibid.*, IV, 22)

Dans cet extrait, eu égard aux seules contraintes sémantiques, *f* se laisse instancier par un hyperonyme quelconque de {*alouette, monstre marin, tigre*}, le plus probable étant *animaux* (cf. 21). Cependant, la marque de genre de *ces dernières* n'est pas congruente avec cette restitution. Manifestement, le choix du féminin est déterminé non par l'hyperonyme catalysé implicitement, mais par la dénomination préalable du référent dans le texte (*alouettes*). Le contraste de genre entre (28) et (29), qui présentent tous deux la même configuration au plan sémantique, est à cet égard révélateur:

(28) *Le lièvre et la perdrix, concitoyens d'un champ,  
Vivaient dans un état, ce semble, assez tranquille,  
Quand une meute s'approchant  
Oblige le premier à chercher un asile.*

(*ibid.* V, 17)

- (29) *La mouche et la fourmi contestaient de leur prix.*  
*"O Jupiter! dit la première, etc.*

(*ibid.* IV, 3)

Une explication serait que dans (27), *ces dernières* est à entendre comme *ces <alouettes> qui sont les dernières <des animaux mentionnés>*; de même, dans (28), *le premier = le <lièvre> qui est le premier <des animaux mentionnés>*, etc. En somme, dans ce type de SN dont la structure syntaxique, conformément à la description ébauchée en 2.1.2., est sans doute du type [le dernier N1 des N2], il y aurait non pas une, mais deux positions vides demandant à être remplies par catalyse. L'une (N1) le serait à partir des indications fournies par le genre grammatical, l'autre (N2) *via* un calcul sémantico-présuppositionnel sur les attributs en présence<sup>8</sup>.

Ce type d'emploi montre en tous cas que l'interprétation du substantif zéro dans ces conditions est un phénomène fort complexe, qui ne se réduit ni à la simple copie d'un segment nominal ayant déjà une occurrence antérieure, ni au calcul inférentiel d'une catégorie superordonnée, mais qui suppose vraisemblablement un traitement parallèle du texte à plusieurs niveaux, et requiert la prise en compte d'indices hétérogènes.

#### 4.3. *Spécifications contextuelles de contr(—, —)*

Passons maintenant au deuxième paramètre, et voyons de quelles manières peut être sur-interprétée la relation de contraste impliquée par l'emploi de *autre*. On observe trois grands types de rendements textuels:

##### 4.3.1. *contr* → ordre arbitraire, non pertinent

Tant que les objets contrastants n'ont pas été explicitement pourvus de propriétés différentielles, le contraste entre eux peut être réciproque. Comme ils sont nantis en *M* des mêmes propriétés, ils sont interchangeables; chacun peut donc être utilisé comme repère pour situer son voisin. L'usage de *autre* en guise de descripteur présuppose bien alors une orientation du repérage, mais sans que l'on puisse savoir laquelle, ni même que l'on cherche à le savoir: en fait, cette orientation n'est pas pertinente. Les exemples (8), (12), (17) illustrent une telle situation. Il en résulte des rendements "réciproques", apparemment paradoxaux s'agissant d'une relation asymétrique comme *contr*:

- (30) *En ce monde il se faut l'un l'autre secourir.* (*ibid.* VI, 16)

*Les feuilles tombaient. Quand les feuilles tombent, l'une tombe, l'autre suit. Elles se montrent le chemin, elles se disent l'une à l'autre: "Allons-y!". (Ramuz)*

Dans ce cas, ni l'un ni l'autre des anaphoriques n'est attaché stablement à un dénoté particulier.

#### 4.3.2. *contr* → ordre "inhérent" aux référents

Dans d'autres cas, la relation de contraste peut être comprise comme découlant d'un ordre *intrinsèque* aux référents, i.e. inscrit au nombre de leurs attributs connus. Dans les exemples que nous avons collectés, cet ordre intrinsèque est tantôt une succession chronologique (dans la chronologie "mondaine" des événements dénotés), tantôt une disposition spatiale, tantôt une hiérarchie de rôles énonciatifs.

4.3.2.1. Ordre chronologique: un événement antérieur (= le plus ancien en date) sert alors de repère pour un procès postérieur. Ainsi, dans (31), l'ordre de repérage calque-t-il la chronologie "mondaine" du veuvage, indépendamment de l'ordre d'introduction des référents dans le discours. La surface textuelle présente dès lors une structuration en chiasme: *l'une, c'est la veuve d'une journée*, état le plus anciennement réalisé, mais le dernier mentionné; *l'autre, c'est la veuve d'une année*, état évidemment postérieur, mais évoqué en premier:

- (31) *Entre la veuve d'une année et la veuve d'une journée  
La différence est grande: on ne croirait jamais  
Que ce fût la même personne.  
L'une fait fuir les gens, et l'autre a mille attraits.  
Aux soupirs vrais ou faux celle-là s'abandonne;  
C'est toujours même note et pareil entretien:  
On dit qu'on est inconsolable;  
On le dit, mais il n'en est rien.*

(*ibid.* VI, 21)

4.3.2.2. Ordre spatial: l'objet le plus proche (déictiquement, du locuteur) sert de repère, vis-à-vis duquel contraste le plus éloigné:

- (32) *Commençons par celui-là et finissons par l'autre. (oral)*

4.3.2.3. Hiérarchie énonciative: l'énonciateur semble prédisposé à servir

d'objet-repère, tout autre partenaire de l'interlocution étant alors décrit comme contrastant avec lui. Voir (20) et (22) *supra*, ou encore:

- (33) *Certain renard gascon, d'autres disent normand...  
A d'autres!*

(*ibid.* III, 11)

Chez La Fontaine, qui fait un usage très fréquent des adjectifs paradigmatiques, *l'autre* désigne souvent celui qui ne vient pas de parler, (i.e. le personnage qui n'est pas le dernier activé, sur le devant de la scène), et permet de renverser la hiérarchie temporaire liée à l'alternance des tours de parole. Voir (26), cas particulièrement frappant où *l'autre* désigne celui des interlocuteurs qui n'avait pas la parole, en dépit du fait qu'il vienne d'être introduit par le contexte:

- (26) *"Va-t'en, chétif insecte, excrément de la terre!"  
C'est en ces mots que le lion  
Parlait un jour au moucheron  
L'autre lui déclara la guerre.*

(*ibid.* II, 9)

Ici, *l'autre* est employé sans égard à l'ordre selon lequel progresse le texte, pour désigner un référent qui vient tout juste d'être mentionné, et que l'on pourrait tout aussi bien reprendre par *celui-ci*. Le référent se trouve par là caractérisé comme secondaire par rapport au lion, objet fortement thématique, et donc prédisposé à servir de repère. Voir aussi (34) où *l'autre* renvoie une première fois au pôle non encore thématique de la relation d'interlocution, puis à l'avant-dernier actant activé (il s'agit dans les deux cas de <la voisine>, ce qui assure une stabilité d'appellation conforme au principe d'isonymie (B. & R.-B., 1995)):

- (34) *L'épouse indiscrete et peu fine  
Sort du lit quand le jour fut à peine levé;  
Et de courir chez sa voisine.  
"Ma commère, dit-elle, un cas est arrivé.  
N'en dites rien surtout, (...)  
- Vous moquez-vous, dit l'autre. Ah! vous ne savez guère  
Quelle je suis. Allez, ne craignez rien."  
La femme du pondeur s'en retourne chez elle.  
L'autre grille déjà de conter la nouvelle.*

(*ibid.* VIII, 6)

4.3.3. *contr* → ordre "textuel"

Enfin, la relation *contr* peut aussi – quoique ce ne soit pas le cas général – recevoir une interprétation *de dicto*, c'est-à-dire être comprise comme conséquence de la chronologie propre au texte, comme découlant de cet ordre spécifique qu'institue la suite des mentions d'objets au fil du discours. Dans ce cas, *l'un* désigne le premier objet mentionné dans le texte, *l'autre* le dernier mentionné, le plus récemment introduit.

- (35) *Autant l'oeil bleu du militaire était franc, autant l'oeil vert de Corentin annonçait de malice et de fausseté; l'un possédait naturellement des manières nobles, l'autre n'avait que des façons insinuan-tes; l'un s'élançait, l'autre se courbait; l'un commandait le respect, l'autre cherchait à l'obtenir.* (Balzac, *Les Chouans* < Robert)

Les deux expressions fonctionnent alors comme des synonymes référentiels de *celui-là*, *celui-ci*, pronoms démonstratifs que la norme a spécialisés pour opérer, à des fins de désambiguïsation, des rappels anaphoriques fondés sur l'ordre séquentiel d'introduction des objets-de-discours. Dans (36), *l'un... l'autre* calque explicitement cet ordre, permettant ainsi des parallélismes dans les prédications:

- (36) *Dans une ménagerie  
De volatiles remplie  
Vivaient le cygne et l'oison:  
Celui-là destiné pour les regards du maître,  
Celui-ci pour son goût; l'un qui se piquait d'être  
Commensal du jardin, l'autre de la maison.*  
(La Fontaine, *Fables*, III, 12)

Cette syntagmatique anaphorique contraste avec celle de (31), puisque contrairement à ce qui s'y passait, *l'un* rappelle maintenant le premier objet nommé, et *l'autre* le second nommé. Voici deux autres passages où les prédications subséquentes contribuent très clairement à corroborer une interprétation *de dicto* de *contr*:

- (37) *Un tiens vaut, ce dit-on, mieux que deux tu l'auras  
L'un est sûr, l'autre ne l'est pas.*  
(*ibid.* V, 3)
- (38) <Le chat est pris au piège>

*Et mon chat de crier, et le rat d'accourir,  
L'un plein de désespoir, et l'autre plein de joie.*

(*ibid.* VIII, 22)

Le fonctionnement *de dicto* d'anaphoriques comme *celui-là... celui-ci* ou *l'un... l'autre* implique que soit inscrit et conservé en mémoire discursive l'historique des mentions successives d'objets (introduction ou pointages) opérées au fil d'un texte. En d'autres termes, il est nécessaire que *M* contiennent non seulement un modèle du "monde" dont parle le discours, mais aussi un modèle du discours lui-même. Dans ce modèle, chaque objet-de-discours devra notamment être affecté d'un indice mesurant la *récence* relative de ses mentions. Mais cette notion de récence ne va pas sans poser de délicats problèmes de définition et de formalisation: faut-il donner au modèle du discours une structure de pile, ou une structure binaire opposant dans chaque état courant de *M* des objets activés et des objets inactivés? Qu'est-ce au juste que la récence? Selon quelle fonction complexe l'importance relative des objets, leur taux de récurrence, leur pertinence informationnelle ou argumentative, leurs propriétés idéologiques et axiologiques, etc. viennent-elles y interférer avec le critère purement topographique de position dans la chaîne? Toute la complexité du problème apparaît quand un auteur vient malicieusement brouiller les cartes, et organise délibérément des ruptures déceptives en "filant" un contraste:

- (39) *Bouvard tirait ses arguments de la Mettrie, de Locke, d'Helvétius; Pécuchet de M. Cousin, Thomas Reid et Gérando. Le premier s'attachait à l'expérience, l'idéal était tout pour le second. Il y avait de l'Aristote dans celui-ci, du Platon dans celui-là - et ils discutaient.*  
- "L'âme est immatérielle" disait l'un.  
- "Nullement!" disait l'autre; "la folie, le chloroforme, une saignée la bouleversent et puisqu'elle ne pense pas toujours, elle n'est point une substance ne faisant que penser".  
- "Cependant" objecta Pécuchet "j'ai, en moi-même, quelque chose de supérieur à mon corps, et qui parfois le contredit". (Flaubert)

Cet extrait installe d'abord un parallélisme entre plusieurs couples de pointeurs contrastifs: *le premier* (= Bouvard) et *le second* (= Pécuchet), puis *celui-ci* (Bouvard) et *celui-là* (Pécuchet, en contradiction avec les instructions interprétatives que la norme associe ordinairement à ces démonstratifs). Mais l'occurrence suivante de *l'un... l'autre* rompt inopinément avec ce parallélisme, et l'inverse (*l'un* = Pécuchet et *l'autre* = Bouvard), ce que

vient confirmer *a posteriori* le nom propre réutilisé dans la troisième intervention.

#### 4.4. Spécifications contextuelles de succ(.,.)

On retrouve, appliqués à la relation *succ* présupposée par les numéraux, les deux grands types de paramétrage contextuel observés à propos de *contr.* L'un, *de re*, exploite des propriétés inhérentes aux référents; l'autre, *de dicto*, est fondé sur l'ordre institué par le discours lui-même.

##### 4.4.1. *succ* → ordre inhérent au référent

- (40) <Un bûcheron supplie Jupiter de lui rendre sa cognée qu'il a perdue. Mercure lui en présente plusieurs.>  
*Lors une d'or à l'homme étant montrée,*  
*Il répondit: "Je n'y demande rien"*  
*Une d'argent succède à la première;*  
*Il la refuse. Enfin une de bois.*  
*"Voilà, dit-il, la mienne cette fois; je suis content si j'ai cette dernière."*

(*ibid.*, V, 1)

Dans cet exemple, l'ordre présupposé par *la première* et *cette dernière* est celui (mondain) d'entrée en scène des référents lors de la présentation successive des cognées d'or, d'argent et de bois. Peu importe que cet ordre soit calqué par la succession textuelle, narrative, qui prend un cours isomorphe: dans le discours direct du bûcheron, *cette dernière* ne saurait désigner que "la dernière des cognées qui m'ont été montrées", par un acte de référence qui est "situationnel" du point de vue du locuteur cité. Quant à l'anaphore réalisée par *la première*, elle s'interprète également *de re*: elle renvoie à la première des cognées présentées par Mercure, et non, par exemple, à la première des cognées mentionnées dans le texte.

##### 4.4.2. *succ* → ordre des mentions dans le texte

Quand *succ* est interprétée *de dicto*, c'est-à-dire assimilée à l'ordre des mentions dans le texte, on observe une opposition régulière entre *LE premier* vs *CE dernier*: (41) et (42) sont exemplaires à cet égard<sup>9</sup>.

- (41) *Le lièvre et la perdrix, concitoyens d'un champ,*  
*Vivaient dans un état, ce semble, assez tranquille,*

*Quand une meute s'approchant  
Oblige le premier à chercher un asile.*

(*ibid.*, V, 17)

- (42) *J'ai lu chez un conteur de fables  
Qu'un second Rodilard, l'Alexandre des chats,  
L'Attila, le fléau des rats,  
Rendait ces derniers misérables.*

(*ibid.*, III, 18)

L'hypothèse que l'on peut avancer pour expliquer cette lexicalisation est dictée par le sémantisme ordinaire des déterminants *le* et *ce*. Conformément au sens du défini, *le premier* pointe sur un objet non saillant dans l'état courant de *M*, et l'identifie par son rang ordinal, qui est distinctif. Le démonstratif en revanche sert à identifier un référent non par ses propriétés intrinsèques, mais par son statut contextuellement saillant (qui peut tenir à la récence de son introduction dans *M*, ou à sa "centralité" cognitive). Un tel signalement étant relativement imprécis, le rôle de *dernier* dans *ce dernier* est, selon toute apparence, de désambiguïser le démonstratif: l'adjectif spécifie que l'identification par la saillance est en l'occurrence affaire de topographie textuelle. Dans cet emploi spécialisé, c'est la récence de la mention qui est déterminante, comme (42) l'illustre bien. Dès lors, *ce dernier* tend à fonctionner comme un opérateur de purge mémorielle, ou tout au moins de "désactivation" des autres objets présents en mémoire, son usage rendant non pertinent le présupposé selon lequel il y a une série englobante. Ce présupposé est en revanche tout à fait maintenu par l'emploi de *le dernier*, où *dernier* est le seul élément d'identification pertinent.

#### 4.4.3. Ecarts atypiques: *ce premier*, *le dernier*

Il arrive toutefois que l'on rencontre des emplois non conformes aux lexicalisations usuelles:

- (43) *Sur un rapport établi par la police, il était dit qu'on avait retrouvé un os; dans ce premier, il y avait la description d'une femme.* (copie d'élève)
- (44) *Ce n'est pas que nous avons beaucoup d'attaques, mais c'est une lutte d'artillerie et de bombes, grenades, torpilles, etc. Pour nous, ce sont les derniers engins qui sont le plus à craindre.* (lettre 1915)

Ainsi, (43) fournit une attestation scolaire peu orthodoxe de *ce premier*, qui conduit à se demander pourquoi cette expression, quoique formée sur le même moule que *ce dernier*, ne s'est pas lexicalisée avec la valeur opposée. Notre hypothèse pour expliquer cette dissymétrie est que la conjonction dans un SN des deux descripteurs *ce* et *premier* produit une sorte de contradiction pragmatico-cognitive. Employé anaphoriquement, le démonstratif, qui décrit le référent comme saillant en mémoire, oriente en effet vers l'objet-de-discours le plus récemment mentionné; c'est là du moins sa valeur la plus usuelle. Dans son interprétation *de dicto*, *premier* décrit au contraire le référent comme l'objet-de-discours nommé le plus loin en arrière dans le texte. Ces deux signalements constituent donc des instructions de recherche pratiquement contradictoires, ce qui pourrait expliquer pourquoi on ne les rencontre presque jamais ensemble. Mais en revanche, rien ne s'opposerait, nous semble-t-il, à ce que le démonstratif se combine avec *premier*, si celui-ci peut être interprété *de re*<sup>10</sup>. Quant à (44), *dernier* ne saurait y être compris autrement que *de dicto*. Il est alors (un peu) insolite, quand on s'attend à rencontrer la redondance usuelle *ces derniers*, de trouver à sa place l'article défini, qui sert d'habitude, par contraste, à orienter plutôt vers une interprétation *de re*, non topographique, du numéral.

#### 4.4.4. Conflits entre interprétations

Il peut arriver que les deux interprétations *de re* et *de dicto* de *ce dernier* entrent en concurrence, si bien que le décodeur éprouve quelque difficulté à démêler quelle est la bonne:

- (45) *Une femme à Paris faisait la pythonisse. (...)*  
*Elle passait pour un oracle.*  
*L'oracle était logé dedans un galetas.*  
*Là cette femme emplit sa bourse,*  
*Et sans avoir d'autre ressource,*  
*Gagne de quoi donner un rang à son mari.*  
*Elle achète un office, une maison aussi.*  
*Voilà le galetas rempli*  
*D'une nouvelle hôtesse, à qui toute la ville,*  
*Femmes, filles, valais, gros messieurs, tout enfin*  
*Allait comme autrefois demander son destin:*  
*Le galetas devient l'ancre de la Sibylle.*  
*L'autre femelle avait achalandé ce lieu.*  
*Cette dernière femme eut beau faire, eut beau dire*

“Moi devine! On se moque. Eh! Messieurs, sais-je lire? (...)”  
Point de raison; fallut deviner et prédire (...)

(La Fontaine, *Fables* VII, 15)

Ici, *cette dernière femme* désigne la dernière locataire en date, c'est à dire la *nouvelle hôtesse*. C'est en fait la chronologie référentielle qui prévaut sur la chronologie textuelle, contrairement à ce que pourrait laisser présager l'usage du démonstratif.

#### 4.4.5. De la récence à la centralité: la dérive de *ce dernier*

4.4.5.1. Nous avons montré ci-dessus (4.4.2.) comment l'adjectif *dernier* s'associe avec le démonstratif pour exprimer une sorte particulière de saillance, fondée sur la récence dans l'ordre du texte. Mais il existe au moins une autre variété de saillance, plus étroitement liée à la structure des représentations cognitives en jeu. Celle-ci tient au fait d'être le protagoniste de la configuration référentielle en cours, l'objet-de-discours central autour duquel se satellisent les autres référents connus, et qui se trouve de ce fait le plus assidûment thématiqué. Or, divers emplois de *ce dernier* attestent que les sujets parlants font constamment, et malgré les consignes normatives, interférer cette saillance cognitive, liée à l'agentivité et à la centralité des objets-de-discours, avec la saillance mémorielle engendrée par la récence de leur mention. Il en découle une dérive de *ce dernier* vers des emplois non textuels (dont nous ne donnons ici que quelques exemples, extraits d'un vaste corpus):

- (46) *Pour son malheur, il rencontra le concierge dans un des couloirs. Marcel Fanta de lui expliquer son cas, mais ce dernier ne voulut rien entendre (...)* (copie)
- (47) *Une voiture conduite par D. a percuté un platane. Ce dernier était gravement blessé.* (presse)
- (48) *Madame R., 37 ans, demeurant dans une caravane avec monsieur M. G., 40 ans, était occupée à vider un poulet lorsque ce dernier, pris de boisson, chercha querelle à sa concubine et lui donna un coup de poing au visage.* (presse)
- (49) *Concernant la révision de la loi sur l'asile, le Conseil Fédéral demande au peuple une délicate prise de conscience.*

*Toutefois, après lecture de l'avis de ce dernier [i.e. le Conseil fédéral], l'on s'aperçoit qu'il y aura moins de place pour les agents déstabilisateurs et une plus grande entraide pour les vrais réfugiés.*  
(presse)

Dans chacun de ces exemples, la relation *succ* à laquelle il est fait allusion se laisse aisément reconstruire: dans (46) *ce dernier* vise non pas le dernier actant mentionné, mais le dernier entré en scène, et *succ* s'identifie avec la chronologie d'apparition des personnages dans le récit. Dans (47) et (48), l'anaphorique rappelle le dernier objet marqué [+ humain], et donc le dernier "qui compte"; si ces deux exemples comportent une ambiguïté, cela tient non seulement à la concurrence du rendement *de dicto* de *ce dernier*, mais aussi au fait que lesdits actants humains sont nommés dans des positions syntaxiques de bas rang (circonstants), ce qui les prédispose peu à être ensuite caractérisés comme saillants. Enfin, dans (49), l'interprétation "par proximité" est démentie au profit d'une interprétation par rappel du dernier objet thématifié.

4.4.5.2. Ces flottements dans l'instanciation du paramètre *succ* sont révélateurs d'une tendance, marginale mais permanente, à utiliser *ce dernier* comme équivalent de *ce N*, voire de *il*, pour renvoyer non plus à un objet récemment mentionné, mais, comme dans (50), à l'objet central de la schématisation courante:

- (50) *Les locataires désirant faire traiter leur appartement, sont priés d'être présents à cette date, ou de confier leur clef munie d'une étiquette portant leur nom, chez le concierge.*  
*Afin de faciliter la tâche de notre opérateur, nous demandons à ces derniers de bien vouloir débarrasser leurs placards de cuisine (denrées alimentaires, vaisselle, etc.)* (circulaire)

## 5. CONCLUSION

En guise de bilan, nous nous contenterons de résumer ce que nous avons appris, grâce aux adjectifs paradigmatiques, des représentations qui composent une mémoire discursive.

5.1. Au nombre des entités stockées dans *M* figurent des objets complexes structurés par un contraste binaire (couples) ou par un ordre (séries).

5.2. Il peut se faire, en particulier par le jeu des adjectifs paradigmatiques, que certains objets-de-discours se retrouvent, dans un état donné de *M*, porteurs de *plusieurs* attributs de catégorisation simultanément valides, donc de plusieurs dénominations substantivales possibles (voir ex. 7, 11, 21). Or, la sémantique de l'anaphore se fait bien souvent sur la base d'une sacralisation de la première étiquette lexicale attachée à un objet (cf. la notion de *chaîne de co-référence*), voire sur le postulat implicite qu'un nom et un seul convient par nomenclature à chaque objet (d'où le naïf étonnement manifesté face aux objets dits *évolutifs*). Il semble qu'on devrait au contraire partir de l'hypothèse que tout objet-de-discours est potentiellement *poly-catégorisé*, et en tirer les conséquences quant à la diversité des anaphores et des redénominations qu'autorise cet état de choses (Apothéloz, 1994; R.-B., 1995a).

5.3. Une mémoire discursive doit incorporer un modèle du discours qui la produit. Un aspect de ce modèle est que les objets-de-discours doivent y être ordonnés selon une relation de *récence*. La récence est une fonction complexe, qui suppose entre autres que chaque objet soit localisé dans l'espace du texte, c'est-à-dire corrélé à ses mentions superficielles (donc à des occurrences de segments). En somme, il apparaît nécessaire de remplacer la notion traditionnelle d'*antécédent* par une modélisation beaucoup plus sophistiquée, dans laquelle la disposition séquentielle des mentions nominales au plan du signifiant soit reflétée et transcrite au niveau sémantico-pragmatique, sous forme d'attributs attachés aux référents: les mentions linguistiques d'un dénoté deviennent, dans cette perspective, des ingrédients ou des objets satellites de ce dénoté.

5.4. Enfin, la récence *de dicto*, ainsi conçue, est une propriété apparentée à d'autres formes de saillance relative (notamment la centralité cognitive), et la langue tend à développer des unités chargées d'exprimer indifféremment et alternativement ces diverses formes de saillance.

#### NOTE

<sup>1</sup> Car comme on sait, les syntagmes du type le N doivent leur fonction de désignateur au fait qu'ils présupposent l'existence (= la présence en mémoire discursive) d'un objet-de-discours *Ox* vérifiant le signalement donné par le descripteur nominal N. Toutes les déterminations qui composent N y sont donc présentées comme des propriétés déjà attribuées à *Ox*, présupposées connues de lui. Lorsque l'une d'elles est un prédicat ordinal, il s'ensuit que le SN comporte transitivement deux rangs de présuppositions: le dernier numéro présuppose (1) il y a un dernier numéro, ce qui présuppose (2) il y a un ensemble ordonné de numéros.

<sup>2</sup> Dans (2), la présence du connecteur *d'ailleurs* laisse ouverte une autre hypothèse: celle

d'un changement brusque de programme discursif, entraînant une révision inopinée des pré-supposés acquis (rupture de continuité présuppositionnelle). Mais le connecteur *et* de (3) rend une telle interprétation beaucoup moins vraisemblable.

<sup>3</sup> Les exemples du type (5) suggèrent que l'adjectif *autre* a sans doute pour forme syntaxique développée celle d'un adjectif-opérateur de type comparatif, *autre que* -, régissant un SN argument. L'absence de ce terme droit en surface serait alors à prendre comme un fait d'ellipse ou d'incomplétude syntaxique.

<sup>4</sup> Le fait de vérifier un prédicat catégorisant implique en effet celui de posséder une dénomination substantivale usuelle, qui en est l'expression (Berrendonner & Reichler-Béguelin, 1995).

<sup>5</sup> L'exemple (5) ne faillit pas à la règle. On prendra garde en effet que tout substantif ne véhicule pas *ipso facto* un prédicat catégorisant. Les noms de parenté, notamment, sont bien connus pour exprimer des relations binaires de type "repérage". Dans (5), *père* n'a donc pas de fonction catégorisante (*mon père* | *parmi les pères, celui qui est à moi*). Il s'ensuit que ni  $O_x$  ni  $O_r$  ne présentent en fait d'attribut de catégorisation explicite. Celui-ci doit donc être reconstruit par inférence. Et le fait que sa conjecture consiste alors à rechercher un prédicat commun à  $O_x$  et  $O_r$  (*tout autre homme que mon père...* voir *infra* § 4.2.) confirme la présente analyse de *autre*.

<sup>6</sup> Dans *l'un*, nous voyons la lexicalisation d'un ancien numéral *un*, exploité pour suppléer l'absence d'adjectif contrastif symétrique de *autre*. Cette suppléance apparaît toutefois limitée aux routines de type B, et aux emplois en cooccurrence avec un nom zéro. En somme, elle vise seulement à donner un corrélat aux SN du type *l'autre* Y, qui sont des outils anaphoriques d'usage relativement fréquent. Il s'ensuit que le parallélisme de fonctionnement entre *un* et *autre* reste tout à fait partiel (cf. *l'autre exemple* vs *\*l'un exemple*).

<sup>7</sup> La différence entre B2 et C2 tient essentiellement au parcours inférentiel par lequel on accède aux objets à catalyser. *L'un... l'autre* présuppose la pré-construction d'un couple entier, tandis que *l'autre* N présuppose seulement celle d'un objet-repère antagoniste de son référent, l'existence d'un couple n'en découlant qu'à titre de déduction secondaire.

<sup>8</sup> En fait, les deux positions N1 et N2 ne sont que rarement pourvues indépendamment l'une de l'autre, comme cela semble être le cas ici. La plupart du temps, la présence d'un N2 entraîne celle d'un N1 zéro, qui s'interprète alors comme co-instancié avec N2 (*le dernier* <E = *mohican*> *des mohicans*). Ce fait explique probablement que dans un SN dépourvu de tête comme *le premier*, il n'y a normalement qu'un seul *f* à catalyser: le prédicat exprimé solidairement par N1 et N2 (voir ex. 10, 12, etc.).

<sup>9</sup> Par hasard, l'exemple (40) présentait aussi cette répartition.

<sup>10</sup> Il faut croire que pour l'élève qui a commis (43), le démonstratif n'a pas sa fonction usuelle de désignateur par proximité, mais exprime une autre forme de saillance, non liée à la récurrence, et donc compatible avec *premier*.

## BIBLIOGRAPHIE

- Apothéloz D. (1994), *Rôle et fonctionnement de l'anaphore dans la dynamique textuelle*, thèse Université de Neuchâtel, à paraître: Droz.
- Berrendonner A. (1989), "Sur l'inférence", in C. Rubattel (éd.), *Modèles du discours. Recherches actuelles en Suisse romande*, 105-125. Berne: Peter Lang.
- Berrendonner A. & Reichler-Béguelin M.-J. (1995) "Accords associatifs", *Cahiers de praxématique* 24, mai 1995, 1-21.
- Ducrot O. (1972), *Dire et ne pas dire*, Paris: Hermann.
- Frege G. (1892 = 1971), *Ecrits logiques et philosophiques*, trad. C. Imbert, Paris: Seuil.

- Greimas A.J. (1983), *Du sens*, Paris: Seuil.
- Hjelmslev L. (1966), *Prolégomènes à une théorie du langage*, Paris: Minuit (éd. originale: 1943).
- Nølke H. (1982), *Les adverbies paradigmatiques: fonction et analyse*, Copenhague: Etudes romanes de l'Université de Copenhague, *Revue romane*, numéro spécial.
- Reichler-Béguelin M.-J. (1989), "Anaphores, connecteurs, et processus inférentiels", in C. Rubattel (éd.), *Modèles du discours. Recherches actuelles en Suisse romande*, 303-336, Berne: Peter Lang.
- Reichler-Béguelin M.-J. (1995), "Anaphores pronominales en contexte d'hétérogénéité énonciative: effets d'(in)cohérence", Texte d'une communication présentée au Colloque "Relations anaphoriques et (in)cohérence", Anvers, 1-3 décembre 1994, à paraître.
- Reichler-Béguelin M.-J. (1995a), "Alternatives et décisions lexicales dans l'emploi des expressions démonstratives", à paraître dans *Pratiques* 85, mars 1995.
- Van Peteghem M. (à paraître), "L'«indéfini» *autre*: analyse sémantico-référentielle ou en quoi *autre* est déictique", in *Studies on language. Communication and Cognition*, Gent, manuscrit aimablement transmis par l'auteur.